

**Mairie de Thonon-les-Bains**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 23 octobre 2023**

mis en ligne le 26/10/2023

**CM20231023-22**

**TRAVAUX**

**Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Ancien Casino - Lots 2 à 12 - Autorisation de signer les marchés de travaux**

Monsieur le Maire expose :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Commande Publique,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2022 relative à la délégation consentie à Monsieur le Maire dans le domaine des marchés publics,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 21 novembre 2022 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre,
- VU la délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2023 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de désamiantage et l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre,
- VU l'avis de la Commission d'appel d'offres du 19 octobre 2023,

La Commune a engagé le projet de réhabiliter l'ancien Casino de Thonon-les-Bains, élément patrimonial majeur de l'époque thermale, afin de lui redonner une nouvelle vocation.

Cette réhabilitation nécessite des travaux pour lesquels deux consultations d'entreprises ont été effectuées. La première concernait les travaux de désamiantage (lot n°1) qui a fait l'objet d'un marché conclu par anticipation et que le Maire a été autorisé à signer par délibération du Conseil Municipal réuni le 19 juin 2023.

Une seconde consultation a par ailleurs été lancée pour attribuer les marchés de travaux des lots 2 à 12. A l'issue, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19 octobre 2023, a donné un avis favorable à la conclusion des marchés pour un montant total de 4 589 513,45 € HT (les lots 5 et 11 n'ayant pas été attribués) avec les entreprises suivantes :

Lots	Entreprises	Montants en Euros Hors Taxes
Lot 2 : maçonnerie	DELUERMOZ (69321 LYON)	1 038 150,75 €
Lot 3 : charpente, couverture	Groupement BOURGEOIS SAS (01700 MIRIBEL) – CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE (74960 ANNECY)	798 075,72 €
Lot 4 : menuiseries	SAS ETS GUY PERRACINO (74200 THONON)	816 485,59 €
Lot 5 : serrurerie	Lot infructueux	
Lot 6 : plâtrerie	REVOLTA BLAUDEAU ISOLATION (73000 CHAMBERY)	338 561,68 €
Lot 7 : peinture	SAS GEORGES PLANTAZ (74200 THONON)	98 247,48 €
Lot 8 : carrelage, sols souples	BOUJON DENIS SAS (74200 ANTHY)	59 227,36 €
Lot 9 : ascenseur	SCHINDLER (74650 CHAVANOD)	41 000,00 €
Lot 10 : VRD	GROPPI SAS (74200 MARGENCEL)	251 842,41 €
Lot 11 : électricité	Lot déclaré sans suite	
Lot 12 : CVC, plomberie	Groupement AQUATAIR SAS (74140 SCIEZ) / VENTIMECA (74140 SCIEZ)	529 922,46 €

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



**VILLE DE THONON-LES-BAINS**

**Registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de THONON-LES-BAINS**

-----  
Séance du 23 octobre 2023  
-----

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le dix-sept octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Michel ELLENA, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

M. Jean-Claude TERRIER, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, M. Mustafa GOKTEKIN, Mme Deborah VERDIER, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

<b>NOMS DES MANDANTS</b>	<b>A</b>	<b>NOMS DES MANDATAIRES</b>
M. Jean-Claude TERRIER	à	M. Christophe ARMINJON
M. Jean-Pierre FAVRAT	à	M. Joël ANNE
Mme Brigitte MOULIN	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
M. René GARCIN	à	Mme Katia BACON
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
Mme Deborah VERDIER	à	M. Jean-Marc BRECHOTTE
M. Serge DELSANTE	à	M. Gérard BASTIAN
Mme Laurence BOURGEOIS	à	Mme Nicole JAILLET
Mme Sophie PARRA D'ANDERT	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Madame Nicole JAILLET.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Ce faisant, le bilan prévisionnel de l'opération s'établit désormais comme suit :

<b>*Frais de maîtrise d'ouvrage dont :</b>	<b>50 780,66 €</b>
<i>Diagnostics amiante et plomb</i>	4 870,00 €
<i>Relevé géomètre</i>	8 900,00 €
<i>Etudes géotechniques</i>	12 365,00 €
<i>Frais d'huissier (constat des environnants)</i>	707,66 €
<i>Frais du coordonnateur Sécurité Santé</i>	4 940,00 €
<i>Frais du contrôleur technique</i>	16 028,00 €
<i>Annonces légales (maîtrise d'œuvre et travaux)</i>	2 970,00 €
<b>*Honoraires du maître d'œuvre, dont :</b>	<b>544 491,04 €</b>
<i>Montant du marché initial (cf. délibération du 21/11/2022)</i>	408 011,59 €
<i>Avenant n°1 (cf. délibération du 19/06/2023)</i>	131 053,41 €
<i>Révision des prix du marché de maîtrise d'œuvre au 20/09/2023</i>	5 426,04 €
<b>*Travaux, dont :</b>	<b>4 643 316,95 €</b>
<i>Marché de désamiantage (cf. délibération du 19/06/2023)</i>	53 803,50 €
<i>Marchés de travaux des lots 2 à 12 (objet de la présente délibération) *</i>	4 589 513,45 €
<b>*Mobilier</b>	<b>200 000,00 €</b>
<b>Total HT :</b>	<b>5 438 588,65 €</b>
TVA 20 %	1 087 717,73 €
<b>Total TTC</b>	<b>6 526 306,38 €</b>

\* pour les lots 5 et 11 : les montants tiennent compte des estimations.

Cette opération bénéficie d'une subvention notifiée de l'Etat à hauteur de 350 000 € au titre du Fonds vert dans le cadre de la mesure « rénovation énergétique des bâtiments publics » ainsi que du Conseil Départemental à hauteur de 100 000 € au titre du CDAS, et d'autres sont en cours d'instruction.

Il est ainsi proposé au Conseil Municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 30 voix pour et 9 abstentions (Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Madame PARRA D'ANDERT, Monsieur BARNET, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur GRANDO, Monsieur DALIBARD, Monsieur ESCOFFIER, Madame BAUD-ROCHE, Monsieur DALIBARD porteur du pouvoir de Monsieur DUVOCELLE), la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

  
Le Maire,  
Christophe ARMINJON

La secrétaire de séance,  
  
Nicole JAILLET

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*